

# Iconothèque



# Iconothèque

**Intégrées progressivement dans la base Ulysse, les photographies restent un support fragile. Leur état de conservation en limite la communication.**

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulysses/>

Riche de près 140 000 photographies de formats divers -plaques de verre négatives ou positives, négatifs souples, cyanotypes, épreuves albuminées ou argentiques, aristotypes, diapositives- le fonds photographique des Archives nationales d'outre-mer (ANOM) couvre la période 1844-1970.

Entièrement dévolu aux anciennes colonies françaises et à l'Algérie, il est constitué de fonds issus de l'administration coloniale et de fonds privés.

Parmi les premiers, il est important de signaler celui de l'Agence économique de la France d'outre-mer : plus de 20 000 clichés proviennent de cet organisme chargé de l'information et de la propagande au sein du ministère des Colonies.

Parmi les fonds privés, les ANOM conservent des albums d'amateurs (album d'un colon à Médéa en Algérie en 1910), des photographies ou plaques de verre d'explorateurs ou d'administrateurs (Gaden, Dauvilliers, Laperrine, Moll), de médecins (Hocquard, Cureau, Pineau, Heckenroth), de géographes (Cuisinier), d'ingénieurs (Émile Pierre), de photographes (Dominique Darbois).

Aux photographies il faut joindre les collections de cartes postales, les gravures et dessins, aquarelles, lithographies ainsi que les affiches.

Le lecteur devra respecter les droits patrimoniaux en fonction de l'utilisation qu'il fera des documents.

**Toute œuvre est protégée pendant 70 ans après la mort de l'auteur.**